

**OBJET** : DÉLÉGATION DE POUVOIRS

**RAPPORTEUR** : Thierry DUPUIS, Président

Conformément aux l'articles L. 5211-10 ; L. 5211-5-1 ; L. 5211-2 et L. 2122-17 du code général des collectivités territoriales, et en vertu de la délégation de compétence conférée par le Conseil Communautaire en date du 25 novembre 2021, il est rendu compte des décisions prises par le Président et le Bureau Communautaire :

<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>	<b>Commentaire</b>
B-2022-01	10/03/2022	Refonte du tableau des emplois	Mise à jour des cadres d'emploi et dénominations de poste qui ne correspondent plus à la réalité des missions effectuées. Création du second poste d'instructeur prévu pour renforcer et sécuriser la continuité du service Urbanisme